

**RGPP et musées nationaux :
De la feuille de route idéologique à la cacophonie des
scénarios de réforme, il y a un fossé béant !**

Un cycle de rencontres arraché par la mobilisation

Depuis les premières annonces du cabinet de Christine Albanel sur la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) en décembre, la mobilisation n'a cessé de prendre de l'ampleur. Nous ne sommes pas prêts en effet à accepter une réforme qui vise explicitement à réduire à la portion congrue le périmètre et la capacité d'intervention de l'Etat en matière de culture et à cantonner notre département ministériel dans un rôle marginal d'expertise, d'évaluation et de régulation.

L'occupation de la Direction des Musées de France (DMF) le 1er février dernier fut indéniablement l'une des premières étapes très remarquée de cette mobilisation allant crescendo. Si le cabinet de la ministre a accepté d'ouvrir un cycle de quatre réunions sur le devenir de la sphère muséale, et plus particulièrement sur celui des musées Service à Compétence Nationale (SCN), c'est bien à cette action solidaire et à elle seule que nous le devons.

De scénario en scénario, une étourdissante cacophonie

Ce qui frappe au sortir des deux premières rencontres des 8 et 14 février présidées par Monsieur Tardieu, Directeur adjoint du cabinet, en présence notamment de Madame Mariani-Ducray, Directrice des Musées de France, c'est l'extrême difficulté des autorités ministérielles et administratives à élaborer un scénario de réforme concernant les musées nationaux qui tienne, même un tant soit peu, la route. De la commande présidentielle et gouvernementale marquée du sceau de l'ultra-libéralisme décomplexé, à la réalité de notre ministère, des musées et de leurs missions, il y a un abîme qui semble donner le tournis à nos dirigeants.

Une première réunion le 8 février

Ainsi, lorsque Monsieur Grenon, Administrateur général de la RMN, lors de la réunion du 8 février consacrée à « l'hypothèse du rattachement de tout ou partie des musées nationaux SCN à la RMN, après avoir vanté les grands mérites de l'établissement qu'il dirige - fallait-il comprendre sa brillante gestion ? - nous servit un couplet mémorable sur la RMN nouvel outil de mutualisation des musées, nous avons bien failli nous étouffer, à l'instar d'ailleurs de toute l'assistance.

Monsieur Grenon aurait-il déjà oublié que la RMN fit les frais de la réforme des musées nationaux de 2004. Réforme qui, entre autres, lamina quasi-totalement ses missions fondamentales de...mutualisation (notamment dans les domaines de la perception du droit d'entrée et des acquisitions) en préparant dans les grandes largeurs l'atomisation du réseau des musées.

Nous, nous nous souvenons parfaitement que les prédécesseurs de Monsieur Grenon ne se sont pas beaucoup battus pour défendre alors la place et le rôle de la RMN et de la DMF au coeur du dispositif muséal, et nous savons pertinemment que celui-ci s'est inscrit dans cet héritage consacrant l'éclosion des musées-entreprises.

Le même Thomas Grenon, à grands renforts de méthode Coué, affirma encore que la RMN, tout en garantissant l'autonomie et l'indépendance scientifique des SNC, assurerait l'optimisation de leur gestion et la progression certaine de leurs ressources propres. Gestion dont l'efficacité permettrait au ministère de réaliser sans coup férir de substantielles économies : 8 millions d'euros selon le patron de la RMN. Un chiffre comme sortie du chapeau sur lequel Thomas Grenon n'a pas cru bon de s'expliquer.

A vrai dire, personne n'est dupe : Ce qui se cache fort mal derrière ce scénario-là, c'est la perspective d'une dislocation achevée du réseau muséal et la privatisation à terme des établissements concernés.

Une seconde réunion le 14 février

Cette seconde réunion était consacrée à : « l'hypothèse du rattachement de musées nationaux SCN au Centre des Monuments Nationaux (CMN) ou à d'autres établissements publics ».

Monsieur Tardieu ne manqua pas de redire tout l'attachement de la ministre - pour ne pas dire son credo - au statut d'Etablissement Public à caractère Administratif (EPA).

Pour Madame Albanel, donc, la création de nouveaux EPA en 2004 (Orsay et Guimet) comme l'accroissement de l'autonomie des EPA existants avant cette date (le Louvre et Versailles) constituèrent une grande chance pour le ministère de la culture, et seraient d'ores et déjà un grand succès. Ce qu'il faut retenir de ce scénario-ci, c'est que le *mouvement de l'histoire* et le *bon sens* de la réforme pourraient conduire à transformer certains SCN, de taille suffisante, en EPA, et à en rattacher d'autres, trop petits, à de grands établissements.

RMN : Attention fragile !

Nous sommes déjà bien loin du scénario cher à Thomas Grenon qui ne peut aller jusqu'à prétendre chapeauter des EPA nouveaux ou anciens. Reste cependant que la RMN englobant tout ou une très grande partie des SCN pourrait alors elle-même devenir...un EPA. Il faudrait au demeurant qu'elle fasse abstraction de ses activités de diffusion commerciale (justifiant son statut d'EPIC), qui ne sont autres que son cœur de métier et sur lesquelles elle assoit, avec l'organisation et la co-production d'expositions sa présence dans les musées. Mais il est vrai que nous n'en sommes plus à une incohérence près !

Ceci expliquant probablement cela, l'Administrateur de la RMN ne fut pas très disert le 14 février, sauf à évoquer de concert avec Monsieur Vallet, d'éventuels rapprochements ou coopérations avec le CMN sur des bases déjà souvent énoncées par le passé : En matière de diffusion et d'exploitation du fonds photographique du CMN par l'agence photo de la RMN (une convention serait en voie d'être conclue entre les deux établissements) ; d'éditions/co-éditions ; ou encore au plan d'achats groupés.

Et le CMN dans tout ça ?

Autre et dernier scénario à ce jour, du moins jusqu'au prochain épisode, celui présenté par Monsieur Vallet : Après un propos sur la nécessité de lever les frontières entre les châteaux, les musées et les domaines en tant qu'ils constituent le plus souvent des ensembles patrimoniaux homogènes, celui-ci a déclaré que le CMN participait d'une réflexion sur la gestion au sein du réseau des Monuments Nationaux de sites et d'établissements tels que Compiègne, Fontainebleau, la Malmaison et Pau. Plus sûrement, Monsieur Vallet a évoqué la possibilité d'intégrer les Eyzies de Tayac et Saint-Germain-en-Laye au CMN et celle d'un rapprochement avec Ecoen et Cluny au motif de synergies avec Azay-Le-Rideau.

Enfin, là encore, rien ne semble vraiment arrêté et encore moins acquis tant du point de vue de la légitimité structurelle, que du mécano politico-administratif à construire.

Quant à d'éventuels transferts de SCN à des collectivités territoriales - dans la continuité du mouvement engagé avec la *décentralisation à la mode Raffarin* -, Monsieur Tardieu s'est montré très affirmatif : « Nous ne laisserons pas les collectivités locales faire leur marché ». Qu'on se le dise !

Comme vous le savez, dès les prémices de cette réforme, la CGT n'a cessé de défendre tout l'intérêt et l'utilité d'un réseau des musées nationaux conforté, rénové pour être encore renforcé. La CGT n'a cessé d'affirmer que la DMF devait être préservée dans l'entièreté de ses missions et prérogatives au cœur de ce réseau et pour ce réseau. Comme elle clame de façon constante que la RMN est bien l'autre pilier essentiel de ce dispositif muséal irremplaçable.

L'état d'impréparation de cette réforme et la cacophonie ambiante, loin de nous rassurer, nous font craindre le pire pour les musées nationaux. Plus que jamais l'heure est à la mobilisation. Ne relâchons pas la pression.

**Pour faire entendre nos revendications,
pour le renforcement du service public culturel :**

**Tous ensemble le 21 février : Rassemblement au Palais Royal
« Colonnes de Buren » à 13 heures**

Paris, le 19 février 2008

N.B : Deux autres réunions se tiendront les 20 et 21 février. La 1ère sur « les hypothèses de filialisation d'activités de la RMN », la 2ème, exigée par la CGT-Culture, consacrée au devenir de la DMF.